Gestion de fortune professionnelle
avec Swiss Life Premium Delegate Prime

SwissLife

Gérés et surveillés par des professionnels de l'investissement: avec Swiss Life Premium Delegate Prime, votre capital est en tout temps entre les mains de professionnels. Bénéficiez du savoir-faire de longue date de Swiss Life Wealth Managers et faites fructifier encore davantage votre argent. Pour une vie en toute liberté de choix – aujourd'hui comme demain.

Vous souhaitez:
- Faire gérer votre capital par des experts?
- Investir selon vos besoins?
- Que votre épargne génère un rendement adéquat?
- Etre en mesure d'adapter votre stratégie de placement à votre situation personnelle?

Aperçu de vos avantages:
- En plus du placement de base, vous pouvez investir dans trois thèmes pertinents pour vous et les pondérer et adapter en fonction de vos préférences personnelles.
- Déléguez toutes les décisions de placement importantes à des experts et faites surveiller en toute simplicité votre placement.
- Profitez d'un rendement adéquat quel que soit le niveau de taux d'intérêt.
- Profitez de la longue expérience de Swiss Life Wealth Managers en matière de gestion des risques de placement.

Gestion de fortune avec des fonds de placement attrayants
Avec Swiss Life Delegate Premium, votre argent est géré de manière professionnelle et placé dans des fonds de placement. Vous avez le choix entre un placement de base et trois thèmes de placement. Vous pouvez les composer et les pondérer en fonction de votre profil de risque selon vos besoins et préférences personnels – c'est vous qui décidez!

Graphique explicatif
Le placement de base est toujours inclus au début et pendant la durée de votre placement. Vous pouvez le compléter personnellement par trois thèmes au maximum.

Placement de base Core — Au moins 50–100%

Module thématique Focus Swissness — Au max. 0–30%

Module thématique Focus Environment

Module thématique Focus Opportunity

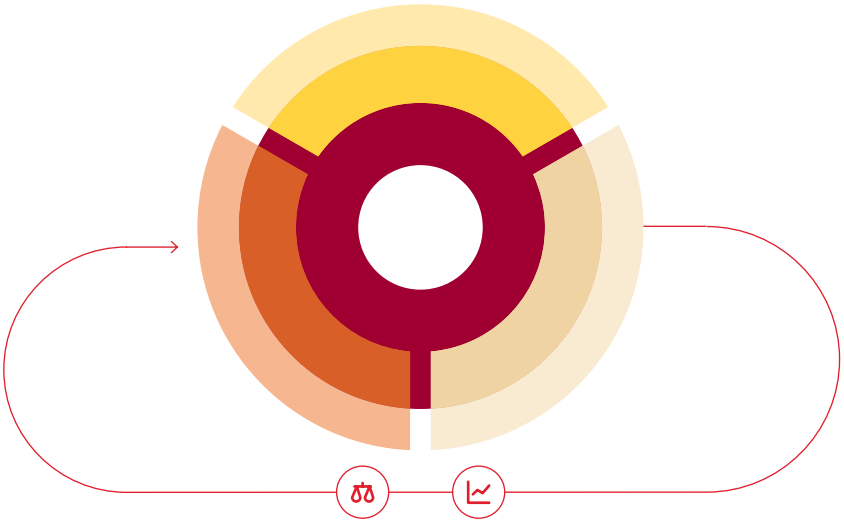

Nos modules thématiques – votre sélection

Core
Le placement de base utilise la stratégie de placement éprouvée bien connue de Swiss Life Premium Delegate. La stratégie de placement globale et largement diversifiée est gérée par Swiss Life Wealth Managers à l'aide d'une approche active basée sur le risque, qui contribue à diversifier le placement global.

Placement axé Swissness
Avec Swissness, vous pouvez investir dans la production locale et bénéficiez des avantages suivants:
- Une économie suisse innovante et orientée vers l'exportation
- L'atout local grâce à des conditions-cadres stables, une transparence et des normes élevées
- Un investissement dans des entreprises suisses connues et performantes par le biais de fonds de placement

Swissness comprend des fonds de placement qui investissent dans des actions, des obligations, des placements sur le marché monétaire ou des biens immobiliers libellés en francs suisses.

Placement axé Opportunity
Opportunity comprend des fonds de placement qui, du point de vue du gestionnaire de fortune de Swiss Life Wealth Managers, visent la réalisation d'un rendement supérieur plus adapté aux risques. La composition du portefeuille peut varier dans le temps en fonction de la situation du marché et du choix des fonds de placement adéquats. Le gestionnaire de fortune procède régulièrement à une évaluation de la sélection et modifie le portefeuille en conséquence.

Placement axé Environment
Environment comprend des fonds de placement qui, outre des objectifs financiers, poursuivent des objectifs de placement durables ambitieux et mesurables et qui visent à apporter une contribution positive à l'intérêt général. Pour ce thème, on sélectionne des fonds de placement dont l'investissement est axé sur la dimension environnementale (p. ex. changement climatique, biodiversité ou obligations qui financent des projets respectueux de l'environnement).

La sélection repose sur trois critères principaux:
i) le respect des critères minimaux ESG
ii) la démonstration d'un effet positif mesurable dans la pratique et
iii) la qualité en termes de rendement et de risque.

Bien que ce portefeuille soit axé sur la dimension environnementale, il est largement diversifié et peut se composer de fonds de placement investissant dans des actions et des obligations de ce domaine, ainsi que de fonds monétaires, de fonds mixtes et de fonds immobiliers.

Vous trouverez des informations détaillées sur le placement de base et les trois thèmes de placement dans nos fiches d'information.

Mention légale: le présent document est un document marketing. Les données fournies sont purement informatives et ne sont pas garanties. Les données contenues dans ce document sont réservées à l'usage exclusif du destinataire et peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis. Elles ne constituent ni une offre, ni un conseil en placement, ni une recommandation pour l'achat ou la vente d'instruments financiers ou la conclusion d'autres actes juridiques. Le présent document a été établi avec tout le soin et la diligence requis. Aucune garantie ne peut toutefois être donnée quant à son contenu ou à son exhaustivité, ni aucune responsabilité endossée pour d'éventuelles pertes résultant de l'utilisation de ces informations. Le présent document comprend des déclarations prospectives qui reflètent nos estimations et nos attentes à un moment donné. Il se peut toutefois que ces dernières s'écartent nettement des évolutions et résultats effectifs en raison de différents risques, incertitudes et autres facteurs d'influence. La documentation réglementaire sur les placements collectifs de capitaux (prospectus, contrat de fonds, feuille d'information de base et dernier rapport annuel/semestriel) est disponible gratuitement sous forme imprimée ou électronique auprès de Swiss Life Wealth Management SA, General-Guisan-Quai 40, 8022 Zurich, contact@swisslife-wealth.ch, ainsi que des différentes directions de fonds suisses et des représentants en Suisse pour les fonds domiciliés à l'étranger. Vous pouvez obtenir les adresses ainsi que des informations sur les divers directions de fonds, représentants, services de paiement et pays d'origine du placement collectif de capitaux auprès de Swiss Life Wealth Management SA. Les informations publiées s'adressent exclusivement aux personnes domiciliées en Suisse. Les produits et placements collectifs de capitaux mentionnés ne peuvent être ni acquis directement ou indirectement par des personnes considérées comme «US Persons» au sens du droit fiscal américain ou par des personnes soumises au droit fiscal américain pour une autre raison, ni transférés directement ou indirectement à ces dernières. «Swiss Life Wealth Managers» est le nom des activités de gestion de fortune de Swiss Life Wealth Management SA, General-Guisan-Quai 40, 8022 Zurich.

Faits et chiffres

L'offre

Type	Mandat de gestion de fortune composé d'un placement de base et de trois thèmes de placement au choix
Clientèle éligible	Personnes de plus de 18 ans domiciliées en Suisse
Monnaie de référence	CHF
Gestion de compte et dépôt	Lienhardt & Partner Privatbank Zürich AG
Formes d'épargne	Versements uniques ou réguliers
Versement minimum	CHF 250 000 avec l'obligation de passer à CHF 500 000 en trois ans
Versements et retraits	Possible à tout moment
Achat/vente de parts de fonds	Selon le rythme d'investissement ou de désinvestissement
Clôture	Le compte en fonds peut être clos sans frais à tout moment
Impôts	La valeur des parts de fonds est soumise à l'impôt cantonal sur la fortune, les revenus de placement sont soumis à l'impôt sur le revenu. Les bénéfices en capital issus de la fortune privée sont exonérés d'impôts.
Instruments de placement	Fonds de placement à gestion active de Swiss Life et de sociétés de fonds tiers renommées
Stratégies de placement	Choix parmi quatre stratégies de placement: Income, Balanced, Growth et Equity
Gestionnaire de fortune	Swiss Life Wealth Management SA
Rééquilibrage	Au choix: • Une fois par an • A la demande du client, max. une fois par mois
Prestations de suivi	• Premier conseil complet sur la base de vos objectifs et de votre situation • Détermination de votre profil de placement et de risque • Suivi personnels

Et après? Réponses à vos questions
Les mandats de gestion de fortune ne sont pas toujours évidents à expliquer, nous en sommes bien conscients. Votre situation personnelle mérite en outre un conseil sur mesure. N'hésitez pas à nous contacter! Vous trouverez toutes les informations utiles sur notre produit Swiss Life Premium Delegate Prime en consultant notre site Internet: *www.swisslife.ch/fr/premiumdelegateprime*

En cas de question, veuillez contacter votre conseiller ou conseillère ou convenez d'un rendez-vous de conseil sur la page: *www.swisslife.ch/fr/premiumdelegateprime*

SwissLife

06.2024